BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1881

33 – GIRONDE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

Jugement d'ouverture

Date : 21 septembre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
930 948 161 RCS Libourne.
KEA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : L'acquisition, la propriété, la gestion, la cession de droits sociaux et valeurs mobilières, au moyen d'apports, achats, souscriptions, échanges, cessions ou de toute autre manière, la participation dans toutes sociétés ou groupement, quel qu'en soit l'objet et la forme, et plus généralement, la gestion d'un portefeuille de titres et de participations. La direction, l'animation, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations, toutes prestations de services dans les domaines financier, comptable, informatique et commercial, de la gestion, de l'organisation et de la direction d'entreprises ainsi que l'acceptation ou l'exercice de tous mandats d'administration, et toutes opérations de gestion de trésorerie. Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres similaires ou connexes..
Adresse : 4, rue de Bacchus, 33500 Les Billaux.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 mai 2026, mandataire judiciaire Selarl Ekip', prise en la personne de Maître Romain Rabusseau 6-7 boulevard Aristide Briand 33500 Libourne. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.